

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)

Trésorier : M. P. MIGNOT, 4, rue Eugène-Manuel, Villeurbanne (Rhône).

---

**ABONNEMENT ANNUEL** : France et Colonies Françaises : 700 francs — C.C.P. Lyon 101-98  
Etranger . . . . . 800 francs

---

## AVERTISSEMENT AUX LEPIDOPTERISTES

Par J.-T. BETZ.

On assiste depuis quelques années — et le mouvement paraît s'affirmer — à une tardive mais salutaire campagne tendant à préserver ce qu'il reste encore de la Nature Sauvage, de la faune, de la flore et de nombreux sites qui ont échappé jusqu'ici aux entreprises des hommes.

Les premières manifestations constructives en vue de la protection de certaines espèces de mammifères, que des massacres imbéciles avaient amenés à deux doigts de leur perte datent déjà du siècle passé. Bien qu'élargies depuis, s'étendant à des espèces de plus en plus nombreuses, parce que les plus menacées, ces mesures n'ont malheureusement pas empêché, rien que pour les animaux supérieurs, de faire de leur extinction un fait accompli pour une centaine d'entr'eux, et ceci en moins d'un siècle. Il n'entre pas dans nos intentions de refaire ici le procès de ces exterminations, ni de tracer l'historique de la disparition de telle ou telle espèce, puisqu'aussi bien, à des détails près, le processus est le même pour chacune d'elles.

Dans un article traitant les lépidoptères, s'il convient d'évoquer ces faits, c'est naturellement de la protection des lépidoptères qu'il faut s'entretenir, et, pour ceci, reviser rapidement la question sous ses aspects divers.

Nous nous contenterons, dans les lignes qui vont suivre de rapprocher certains faits dans le temps, d'en signaler d'autres, et de faire finalement confiance aux entomologistes pour qu'ils adoptent d'eux-mêmes une attitude prudente dans l'avenir, après avoir pris connaissance de nos alarmantes conclusions.

Dire qu'en France, la faune lépidoptérique est plus pauvre qu'autrefois en nombre d'espèces, semble à première vue contraire à la vérité. Il suffit de consulter les catalogues établis il y a 100 ou 125 ans pour constater que ceux d'aujourd'hui sont beaucoup plus complets, et l'on pourrait en conclure, un peu rapidement, que notre faune se porte bien. Il n'est même pas besoin de remonter si loin dans le passé : En 1955 et 1956, par exemple, C. HERBULOT a donné un additif important au catalogue de la Faune de Pont-de-l'Arche (Eure), établi moins de quarante-cinq ans avant, par L. DUPONT, d'autant plus remarquable qu'il était le résultat de recherches étalées sur deux ans seulement et effectuées au cours de chasses occasionnelles, sans commune mesure avec celles qu'avait pratiquées L. DUPONT pendant de longues années consécutives. On peut citer d'autres exemples, comme celui publié par R. MOUTERDE (Bulletin de la Soc. Linn. de Lyon, 1952) pour la Région Lyonnaise.

Comme il faut bien admettre cependant, qu'à part de rarissimes exceptions, aucune nouvelle espèce de lépidoptère ne s'est établie sur notre territoire depuis des époques reculées, on peut dire que la faune d'aujourd'hui est identique à celle d'autrefois. Elle est simplement mieux connue, parce que des régions jadis isolées sont devenues facilement accessibles et parce que des moyens nouveaux ont permis des découvertes même dans les secteurs présumés bien étudiés.

Est-il besoin de dire que le tableau présente cependant bien des ombres ? S'il est toujours facile à de jeunes entomologistes, disposant

de loisirs et de moyen de locomotion rapide, de se constituer en peu d'années un fonds de collection intéressant, il faut reconnaître que la constitution d'un tel fonds n'est possible aujourd'hui qu'en fonction de déplacements souvent lointains.

Les centres urbains, avec leurs banlieues envahissantes ont repoussé les champs de prospection et seuls les amateurs habitant de petites localités ou des régions favorisées peuvent chasser avec fruit sur place. On oublie qu'il y a un siècle, les bois limitrophes de la Capitale offraient beaucoup de ressources et qu'il existait bon nombre de stations à distance de promenade du centre du Paris d'alors. A cet égard la lecture de *BERCE*, ouvrage classique qui n'a pas 100 ans, est à la fois affligeante et bucolique. Qui donc irait, aujourd'hui, ramasser *Nyssia zonaria* Schiff., dans les "prairies entre Maisons et Alfort", ou *Satyryus achine* Scopoli, dans les allées de Vincennes ? On sourit à l'évocation des "oseraies qui bordent le canal St-Martin" vers St-Denis...

La raréfaction, la disparition même, de toute une faune est là, évidente. Les nouvelles conditions de vie, l'augmentation de la population, la destruction ou l'aménagement des surfaces vertes, l'atmosphère polluée, en sont les causes, et si l'on peut déplorer la chose, il faut toutefois reconnaître que la disparition de cette faune ne fut pas un but, mais une conséquence inéluctable de ces transformations.

En évoquant ces causes involontaires, on est amené à passer à celles qui sont le fait de l'action délibérée et à courte vue des chasseurs. Il faut immédiatement distinguer entre les diverses catégories de chasseurs, tenir compte de leur comportement, des méthodes qu'ils utilisent, des buts qu'ils se proposent et aussi voir aux dépens de quelles espèces ils exercent leurs activités.

Tout entomologiste — à part certains spécialistes — désire grouper dans ses cartons le plus grand nombre d'espèces, et parfois d'individus, mais du fait même de l'éventail très large des espèces qu'il recherche, il n'est pas, à priori, un ravageur systématique, car il laisse subsister un grand nombre d'individus assurant leur pérennité. Ceci change déjà d'aspect dans le cas du "spécialiste" ou lorsqu'un chasseur, pour une raison ou une autre s'attache à la capture exclusive d'une seule espèce sur un biotope donné. Consacrant alors tout son temps à cette recherche seule, il récoltera évidemment beaucoup plus d'exemplaires qu'un collègue qui se disperse davantage, mais, là encore, il convient de juger différemment celui qui, sans soucis de la qualité, de la fraîcheur, du sexe et du nombre, ramasse tout (et tue tout), pour de soi-disant études, et qui prolonge ses rafles pendant de longues périodes, et celui qui, désireux de se constituer une longue série, tout en prélevant un tribut important d'exemplaires à l'occasion, ne conserve finalement que ceux qui sont parfaits en libérant les autres. Le premier de ces chasseurs est indiscutablement une grave menace pour l'espèce, au moins dans la station ainsi exploitée, et il contribue à sa disparition locale éventuelle. Le second peut tout au plus freiner temporairement son développement, sans toutefois laisser de séquelles redoutables.

Nous avons montré récemment (*L'Entomologiste*, XIII, N<sup>os</sup> 4 et 5) à propos de *Boloria aquilonaris* Stich., qu'il serait très facile d'anéantir une espèce sur une station réduite, car c'est naturellement sur ce genre de station que l'effet des chasses exagérées est le plus déterminant.

L'histoire bien connue d'*Heodes dispar* Haw., est un exemple typique : incriminer l'assèchement des marais où il volait jadis en Angleterre, pour expliquer sa disparition est un acte de mauvaise foi, car il avait disparu avant que l'assèchement de ces marais fut effectif (E. B. FORD, Butterflies, 1945). Ce sont les chasses insensées dont il fut l'objet qui causèrent sa perte.

Un aspect très particulier du problème général est suscité à ce propos : nous voulons parler de la valeur marchande des lépidoptères. Actuellement, c'est un côté peu reluisant de la question qui provoque les plus grands abus et par conséquent les plus grosses craintes dans le monde des entomologistes pour lesquels l'attrait de la chasse et de l'étude comptent seuls, et non l'acquisition ou la vente à prix forts de bêtes rares ou celle, non moins catastrophique, de milliers d'ailes pour des buts décoratifs de goût souvent discutable. Le chasseur le plus nocif, celui qui mérite véritablement d'être stigmatisé, sans égard pour sa personnalité, est le chasseur commerçant sans scrupule. Ce type d'« entomologiste » rapace et destructeur a récemment été évoqué dans un article vengeur qui a paru dans le Bulletin de la Société Entomologique de Mulhouse, sous plusieurs signatures dont celle du Docteur LORITZ, de Nice. Si nous avons quelques doutes sur l'efficacité de mesures officielles, souhaitées par les auteurs, en vue de freiner les massacres et même si nous craignons que de telles mesures soient jamais prises dans notre pays si peu ouvert aux réalités de l'Histoire Naturelle, nous n'avons pas été seul à le commenter favorablement et à lui donner publicité et appui. Des échos en ont paru dans une revue de vulgarisation à large diffusion (Naturalia, février et mars 1958), on retrouve des allusions de ce genre dans de nombreux périodiques spécialisés et dans son numéro de janvier 1958, le courrier de l'U.N.E.S.C.O. s'est élevé avec vigueur contre les carnages scandaleux qui se perpètrent en Afrique. Le Bulletin de l'Union pour la Conservation de la Nature reprend à chacun de ses numéros les mêmes thèmes et il arrive souvent que le cas d'insectes spéciaux et rares, pourchassés jusque dans leurs derniers refuges, y soit signalé. Les Docteurs W. FOSTER et Th. WOHLFART (Die Schmetterlingen Mitteleuropas, 1954) s'élèvent contre les captures massives et indiquent qu'en de nombreuses régions allemandes, il a fallu protéger légalement plusieurs espèces. Nous renvoyons à l'article du Docteur LORITZ et de ses disciples, ceux de nos lecteurs qui désirent connaître les espèces menacées dans les Alpes-Maritimes et les Basses-Alpes, car nous ne voulons pas répéter ce qui a déjà été fort bien dit. Ce même article passant en revue — partielle — le cas d'autres espèces menacées et parfois effectivement anéanties, qu'il nous soit permis de reprendre celui de *Colias palaeno* des tourbières ardennaises belges, que nous connaissons bien.

Il est hors de doute que les chasses inconsidérées exercées aux dépens de ce papillon en Belgique, ont largement contribué à sa récente disparition car il n'est pas nécessaire, en effet, de capturer jusqu'au dernier représentant d'une espèce animale quelconque, pour préparer le terrain de son extinction.

Supposons, en effet, une population de 100 imagos sur une surface donnée d'une station. Ces 100 individus ne sont que les survivants parvenus à l'état parfait d'un nombre d'œufs infiniment plus important

pondus par les ♀ survivantes de la génération précédente (1 à 5 % est généralement admis). Ces cent individus subissent pendant leur courte vie les effets de la sélection naturelle qui en supprime encore 75 % (intempéries, prédateurs divers, maladies) avant la rencontre des sexes, de sorte que pour assurer la permanence de l'espèce il reste, en gros 12 à 13 ♂ et 12 à 13 ♀, sur la station définie plus haut.

Si par suite de chasses menées avec trop de rigueur, ce nombre de 100 est réduit à 25, ce qui n'a rien d'imaginaire quand il s'agit d'une espèce très visible et fidèle à un biotope réduit, les agents de la Sélection Naturelle agissent alors sur un nombre beaucoup plus petit, mais toujours dans les mêmes proportions (soit 75 %).

Il finit par ne survivre que 25 exemplaires moins 75 %, soit 6 à 7. Il ne reste plus alors que 3 ou 4 ♂ et autant de ♀ et ce nombre, trop faible, ne permet plus, dans la pratique, une rencontre sûre des sexes. Le seuil critique est dépassé, et l'extinction suit une saison où l'espèce volait encore avec une abondance suffisante pour assurer sa survie si un prélèvement abusif n'avait pas été opéré. En fait, on passe de la densité potentielle 100 à l'extinction complète.

(Voir aussi BODENHEIMER, Précis d'écologie animale).

*Colias palaeno* était bien connu sur les Fagnes belges et nous nous souvenons d'avoir été interpellé en 1938 par un paysan, qui nous voyait le filet à la main, par ces mots : « Alors, on en prend des *Palaeno* ? » La même année un aubergiste mal dégrossi nous a montré une boîte à chaussures pleine de débris informes de ce papillon. Mal dégrossi, il l'était, mais pas au point de ne pas nous proposer une « affaire », le papillon « vert » étant, paraît-il, très recherché et de grande valeur ! Il n'est d'ailleurs pas un traité de géographie, pas un guide de Hautes-Fagnes qui ne signale à l'attention des touristes l'existence et l'intérêt de ce relict (Guide des Hautes-Fagnes, par J. GRÉGOIRE, par exemple).

Rappelons aussi l'histoire de *Thais honoratii*, également cité par le Docteur LORITZ. Nous avons dit (Lambillionea, LVI, N° 11-12, 1956) avoir vu à Digne, sécher sur un étaloir, en 1931, une ♀ déchiquetée de cette célèbre aberration. Nous nous élevions dans nos lignes contre la suppression d'un tel exemplaire inutilisable. Mais, à l'époque déjà, et dans l'état où il se trouvait, le marchand pouvait le vendre 1 000 F ! Que ce marchand ait disparu depuis ne saurait malheureusement être une raison d'espérer, car d'autres ont déjà pris la relève.

Revenant sur l'exemple de *P. appolo*, nous rappellerons que la race allemande *viginnensis* a disparu de la localité (Eifel, Allemagne, S. O. Coblençe) qui lui a donné son nom, si elle existe encore dans d'autres stations moins accessibles. L'intérêt que présentait ce papillon était si notoire que les hôteliers (encore eux) en remettaient en « prime » à leurs clients et que les enfants du pays étaient dressés à le capturer ! Ce n'était plus de l'entomologie, mais du massacre sous le prétexte facile du commerce.

Il n'est pas admissible par exemple, que s'établissent à demeure sur une station, des groupes organisés de ravageurs et de les voir ramasser avec une minutie... germanique, chez nous, tous les représentants, sans exception d'un groupe particulier (*Zygaenidae*). Le résultat de telles ponctions a été si évident qu'en 1957, passant une journée entière au Mont Pacanaglia près de Nice, à la haute saison des *Zygaenes*, nous

n'en avons aperçu qu'une douzaine (qui furent épargnés, bien entendu) là même où il était possible d'en compter des centaines peu d'années auparavant, et ceci bien que la station ait été partiellement ravagée à deux reprises par des incendies.

Car nous persistons à proclamer que l'anéantissement complet est une opération facile dans certaines circonstances. E. B. FORD cite l'exemple de la destruction totale, en une seule saison, d'*Araschnia levana*, dans les deux stations où elle avait été implantée en Angleterre. Il conteste, à juste titre, le droit à un entomologiste ombrageux de juger s'il était opportun ou non d'acclimater en Angleterre une espèce qui ne pouvait à aucun égard devenir un fléau, puisqu'elle ne vit que sur l'ortie.

Est-il besoin de dire aussi que les chasses de nuit à la lampe à vapeur de mercure peuvent être particulièrement destructives si les utilisateurs s'en servent, non comme un moyen pratique pour étudier la faune, mais à la façon d'un piège visant à détruire des parasites dangereux ? (voir à ce sujet M. P. M. VAN DE POL, Entom. Berichts, I-XI-56).

Comme il faut bien apporter un conclusion à tout ce que nous écrivons plus haut, nous proposons à nos lépidoptéristes d'observer volontairement les quelques règles suivantes.

1°) Ne garder pour les collections, que les exemplaires en bon état quand le choix est permis. Libérer vivants et sur place, les exemplaires qu'on ne voudrait pas conserver et non les rejeter une fois tués. Ceci est particulièrement important en fin de période d'apparition quand les ♀ sont porteuses d'œufs.

2°) Ne conserver qu'une fraction des pontes (la moitié, par exemple) d'espèces étroitement dépendantes de facteurs écologiques difficiles à reproduire en captivité. Beaucoup d'élevages ab ovo aboutissent à des échecs complets lorsqu'ils sont menés en dehors des conditions naturelles (espèces de haute montagne). Epargner, en conséquence, une partie des pontes qui devront être laissées sur les terrains auxquels elles appartiennent.

3°) Eviter de visiter trop longtemps une seule station dans le but de capturer une seule espèce. Si l'on y est amené (faute de pouvoir y retourner facilement) agir avec mesure.

4°) Bannir absolument l'utilisation de pièges lumineux automatiques (il en existe, malheureusement) où tout exemplaire prisonnier est tué.

5°) Créer un climat hostile autour des ravageurs systématiques et des marchands sans scrupule, dont le nom de plusieurs est bien connu. Boycoter leurs activités commerciales quand elles ne sont dirigées que sur des espèces rares ou très localisées. Il ne s'agit pas du tout d'empêcher le commerce des papillons, mais de freiner les abus. Une association de chasseurs n'interdit pas la chasse, mais elle intervient contre le braconnage, le piégeage, les battues clandestines et la vente du gibier hors saison est sanctionnée sévèrement.

6°) Agir individuellement par la parole et la persuasion. Organiser des causeries documentées pour instruire les ignorants ou les insoucients.

7°) Provoquer si possible, des mesures administratives pour protéger au moins certaines espèces. Il existe des personnalités suffisamment représentatives et suffisamment convaincues pour de telles initiatives.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 14 mai 1958.